

La Motte

Projet de centrale à béton : réunion d'information houleuse

Mardi à 19 h, une première prise de contact destinée à discuter d'un projet de construction d'une centrale à béton sur un terrain situé sur la commune a pris une ampleur inattendue. La salle du restaurant les Maurettes était bien trop petite pour accueillir plus de cent personnes très remontées contre ce projet.

Le terrain concerné, de 22000 m² sur la route Le Muy/Callas, abritait des serres qui ont été démontées.

Vague de contestation

Ce dernier a été acheté depuis peu par l'entreprise Bonifay, qui possède neuf entreprises de stockage de matériaux, dont celle du Muy. Une rumeur a fait état de la construction d'une centrale à béton par cette société sur la dite parcelle, en limite de commune avec Le Muy. La plupart des contestataires



Le PDG de la société Bonifay face à un public mécontent.

(Photo H. B.)

sont Muyois et résident à proximité du terrain concerné. Ils ont bruyamment exprimé leurs inquiétudes relatives aux nuisances telles que bruit, poussière, circulation importante de camions, pollution, etc. dans une région à vocation vinicole et touristique.

Sabine Vachald, maire de La Motte, a tenté de calmer l'assemblée par des explications

techniques : ce terrain se situe en zone classée 3Nac, donc soumis à une législation très précise. La commune fera respecter les règles, sans toutefois avoir la possibilité de s'opposer à un projet conforme à la loi. Les arguments n'ont pas convaincu les opposants, qui ont demandé aux représentants de l'entreprise plus d'explications. Monsieur Bo-

nifay, présent avec ses trois fils, ainsi que le PDG de la société et l'architecte du projet ont confirmé la construction d'un stockage de matériaux, tout en laissant planer un doute sur une activité de centrale à béton.

Manque de clarté

M. Bonifay avance l'argument que, depuis une quinzaine d'années, il est en demande d'un terrain en zone industrielle au Muy, sans aucune avancée. Il s'engage à respecter scrupuleusement les réglementations applicables dans cette zone excentrée de La Motte.

Le public, particulièrement échauffé par le manque de clarté de ce projet, a décidé de créer une association de défense, et de se retrouver prochainement pour élire un bureau et donner une suite à son mécontentement.

H. B.